



**Chambre
de la sécurité
financière**

Avis d'entrée en vigueur

Entrée en vigueur du Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Chambre de la sécurité financière

AVIS EST DONNÉ que, le 17 mai 2018, est entrée en vigueur le Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Chambre de la sécurité financière.

[Cliquez ici](#) pour accéder au Règlement intérieur de la Chambre de la sécurité financière (en vigueur le 17 mai 2018) et [cliquez ici](#) pour prendre connaissance des modifications approuvées.

Mme Nancy De Bruyn
Secrétaire